

**Comment sont construits les projets dans le tiers-lieu ?**

Les projets sont développés de façon individuelle	Le tiers-lieu facilite les rencontres et l'émergence de projets co-construits	Un accompagnement méthodologique est proposé aux personnes souhaitant co-construire un projet	Faire ensemble est l'essence même du projet <i>Exemple : Fablab</i>
---	---	---	--

**Comment sont mobilisées les compétences des membres du tiers-lieu ?**

Chaque membre se focalise sur ses compétences et les met au service de son activité	Les membres peuvent mettre leurs compétences à disposition des personnes qui en expriment le besoin	Les membres organisent des formations pour développer leurs connaissances et compétences <i>Exemple : un cours d'informatique sur un logiciel spécifique</i>	Les compétences des membres sont mobilisées autour d'un projet commun : ils se forment mutuellement en faisant <b>Se rapproche du concept de montée en compétence collective*</b> <i>Exemple : les membres rénovent le lieu et se forment à la menuiserie, l'électricité etc...</i>
---	---	---	---

**Quelle est la qualité relationnelle au sein du collectif ?**

Les membres sont courtois avec leurs collègues et se focalisent sur leurs réseaux et leur activité personnelle	Le groupe se concentre sur l'avancement du projet sans être attentif au relationnel <i>C'est à dire : nous voulons avancer au plus vite, sans forcément être attentif au côté humain, relationnel du projet</i>	Le collectif est accueillant, notamment vis-à-vis des nouveaux membres <i>C'est à dire : un temps et une attention spécifiques sont dédiés à l'accueil des nouveaux membres</i>	Les membres du tiers-lieu sont à l'écoute les uns des autres <i>Exemple : utilisation des codes de la communication non verbale, bâton de parole...</i>
--	--	--	--

**Comment sont gérés les freins, les conflits au sein du collectif ?**

Le groupe connaît un équilibre et n'a pas encore été confronté à des conflits, des freins ou des désaccords	Freins et conflits sont visibles et gérés en autonomie <i>Notamment grâce aux compétences d'un membre du tiers-lieu</i>	Le recours à une facilitation externe est possible pour faire émerger et gérer des freins implicites <i>Exemple : appel à un médiateur pour faire face à une situation de conflit</i>	Collectif ayant développé une capacité à observer et gérer les tensions au sein du groupe <b>Se rapproche du concept de réflexivité*</b> <i>C'est à dire : le groupe interagit avec agilité et confiance, il sait se réguler et évoluer, notamment lors de l'accueil de nouveaux membres</i>
---	--	--	--

**UN ANCRAGE TERRITORIAL**

**Quel est le périmètre territorial ciblé par le tiers-lieu ?**

Le tiers-lieu cible les personnes issues d'un périmètre administratif <i>Exemple : territoire de la commune, de la communauté de commune</i>	Le tiers-lieu cible des actifs sur un bassin d'emploi <i>Précision : selon le contexte, ce territoire peut être très vaste, laissant peu de place à l'informel, notamment pour les personnes résidant loin</i>	Le tiers-lieu recherche la proximité : il cible les habitants qui vivent à moins d'un quart d'heure du lieu <i>Cela permet des rencontres imprévues</i>	Le tiers-lieu a une vocation thématique. Il cible des usagers venant y chercher des solutions à leur besoin <i>Exemple : un tiers lieu sur la thématique du bois</i>	Le tiers-lieu est un espace de proximité et de convivialité. Il favorise l'interconnaissance à l'échelle du territoire de vie des usagers <i>Les services proposés permettent des rencontres, de rester pour le plaisir et de faire jaillir des idées nouvelles</i>
---	---	--	---	--

**Quelles sont les relations entre le tiers-lieu et les autres initiatives du territoire ?**

Le tiers-lieu se concentre sur son activité et n'a pas encore de partenaires sur le territoire	Le tiers-lieu mobilise un réseau de personnes et de compétences sur le territoire	Le tiers-lieu est organisé en réseau avec les autres tiers-lieux et/ou initiatives de transition sur le territoire	Le tiers-lieu est accompagnateur de projets sur le territoire, aux côtés d'autres acteurs publics, privés, de partenaires...	Le tiers-lieu est un acteur clé du maillage des initiatives de transition sur le territoire <b>Se rapproche du concept de Maillage territorial*</b>
--	---	--	--	--

**Quelle est la relation entre le tiers-lieu et la collectivité ?**

Le tiers-lieu existe en dehors de tout soutien de la collectivité	La collectivité est bienveillante mais pas proactive sur le tiers-lieu aux côtés du porteur de projet <i>Tiers-lieu bénéficie d'une aide financière ou logistique de la collectivité qui ne s'implique pas au-delà</i>	La collaboration entre la collectivité et le tiers-lieu est ponctuelle et sur certains projets	<b>Le tiers-lieu et la collectivité coopèrent*</b> pour répondre aux enjeux sociétaux <i>C'est à dire : le tiers-lieu favorise l'articulation entre des initiatives et des politiques publiques</i>
---	---	--	--

**Qu'est-ce que le tiers-lieu raconte du territoire ?**

Le tiers-lieu s'affranchit du territoire	Le tiers-lieu mobilise des éléments marquants du territoire : activités emblématiques, culture, histoire locale	Le tiers-lieu construit avec ses usagers, un <b>récit*</b> commun du territoire et de son avenir <i>Exemple : il propose des ateliers pour dessiner l'avenir du lieu et/ou du territoire</i>	Les habitants voient le tiers-lieu comme un <b>symbole*</b> de la transition écologique, économique, sociétale du territoire <i>Exemple : Les anciennes locaux miniers de Loos-en-Gohelle, Lieu unique à Nantes (ancienne usine LU)</i>
--	---	---	--

**Le tiers-lieu porte-il un projet de transformation sociale ?**

Le tiers-lieu propose des services et/ou un espace partagé sans revendiquer un projet de société	Les membres du tiers-lieu ont le sentiment que celui-ci peut contribuer à l'évolution vers un nouveau modèle de société	Les usagers du tiers-lieu ont le sentiment d'être au cœur d'un projet de société souhaitable <b>Un projet de société*</b>
--	---	--

**TRANSITIOMÈTRE**  
DES TIERS-LIEUX



**GUIDE  
FACILITATEUR**

## Où en est mon projet de tiers-lieu ? Comment faire pour favoriser les dynamiques collectives sur le territoire ? De nouvelles pistes pour accélérer la transition ?

Les tiers-lieux peuvent devenir de formidables accélérateurs de la transition écologique et sociétale. Le transitio-mètre vous aide à situer votre projet de tiers-lieu sur le chemin de la transition. Ce n'est pas un outil pour noter ou juger votre projet, mais un outil à utiliser par vous et pour vous afin de nourrir vos réflexions.

### Mais c'est quoi un « tiers-lieu de transition » ?

C'est un tiers-lieu qui cherche à développer le faire ensemble au sein d'une communauté d'acteurs ancrée sur leur territoire en répondant de manière sobre, résiliente et solidaire aux besoins de la population locale.

### Chaque lieu, chaque projet est unique.

Il n'est pas nécessaire de mettre en place tout de suite un « tiers-lieu idéal », chacun avançant à son rythme, avec ses propres objectifs.

Ce transitio-mètre propose aux acteurs des territoires (porteurs de projet, élus, agents...) de situer « leur » projet par rapport aux éléments structurants des tiers-lieux de transitions identifiés dans la note jointe "Les tiers-lieux : une innovation sociale au service des transitions".

## POUR UTILISER CET OUTIL

- > Vous pouvez répondre à tout ou partie des questions posées en positionnant « votre » projet sur les questions posées. Cochez la case qui correspond le plus à votre projet actuel. Vous pouvez vous donner des objectifs et imaginer comment les atteindre.
- > Cet outil peut être utilisé à toute étape de la vie de votre tiers-lieu. Alors pourquoi ne pas y revenir tous les six mois ou tous les ans pour identifier ce qui a évolué et ce qui reste en visée ?
- > N'hésitez pas à le remplir avec d'autres usagers du tiers lieu, ou d'autres acteurs partenaires, les échanges nourriront votre projet !

## DANS LES CASES À COCHER

La présence de flèche exprime une ambition croissante dans la transition.

Les éléments en italique ne sont que des exemples, des illustrations pour aider au positionnement. Les notions en gras accompagnées d'un \* sont explicitées dans la note « Les tiers-lieux peuvent-ils favoriser les dynamiques de transition territoriale ? »

## UNE RÉPONSE SOBRE, RÉSILIENTE, SOLIDAIRE

### Qu'est-ce qui est à l'origine de la création du tiers-lieu ?

Une opportunité liée à un lieu <i>Exemple : lors du réaménagement d'un bâtiment</i>	Une offre de services à la population répondant à des besoins pré-supposés	Des besoins exprimés par les habitants aboutissant à une offre de services <i>Exemple : par une enquête auprès d'habitants ou un appel à initiatives</i>	Une approche qui part des besoins des habitants pour inventer un espace commun de coopération et identifier un lieu adapté On parle alors de <b>maitrise d'usage</b> *
--	--	---	---

### Comment les activités développées sur ce tiers-lieu interagissent-elles ?

Un seul type de service ou d'activité proposé <i>Exemple : coworking, épicerie...</i>	Chaque activité se concentre sur ses objectifs. Les porteurs d'activité sont en « colocation »	Plusieurs activités sont en interaction dans le lieu au bénéfice des usagers	Au sein du tiers-lieu, les activités interagissent et permettent d'innover, d'inventer de nouveaux projets ouverts sur le territoire <i>Notamment par la rencontre des activités et des porteurs de projets</i>
--	--	--	--

### Quel type de pratiques est valorisé par le tiers-lieu ?

Le tiers-lieu propose des activités et des services pour répondre aux besoins des habitants sans chercher à faire évoluer leurs modes de vie	Le tiers-lieu offre à ses usagers des services plus économes en ressources en valorisant le partage	Le tiers-lieu revendique et valorise des pratiques et <b>des modes de vie sobres, résilients et solidaires</b> *
--	---	--

### Quelle pratique de sobriété, solidarité, résilience propose le tiers-lieu ?

<b>MOBILITÉ</b> Le tiers-lieu intègre une sensibilisation aux mobilités douces, l'autopartage, le covoiturage, la limitation des déplacements...	<b>ALIMENTATION</b> Proposition aux usagers d'adopter une alimentation locale, de saison, végétarienne ou biologique...	<b>DÉCHETS ET RECYCLAGE</b> Promotion du zéro-déchets, compostage local, réflexion sur les achats, l'obsolescence programmée, réparation et réutilisation, etc...	<b>ÉNERGIES</b> Équipements sobres, bâtiment isolé thermiquement, connaissance de la consommation énergétique, comportements économes, production d'énergie renouvelable	<b>SOLIDARITÉ</b> Renforcement du lien social dans le respect des différences. Accueil de tous sans distinction d'âge, de classe sociale, de genre, d'origine...
---	--	--	---	---

## UNE COMMUNAUTÉ D'ACTEURS

### Qui porte le tiers-lieu ?

Un porteur du projet ou leader naturel	Un collectif porteur du projet qui s'entend pour attribuer le pilotage aux personnes volontaires	Les fonctions de pilotage sont attribuées et occupées collectivement <i>Exemple : élection sans candidat ; co-présidence</i> Se rapproche du concept de <b>leadership partagé</b> *
--	--	---

### Quel public fréquente le tiers-lieu ?

Un seul et unique type de public <i>Exemple : travailleurs partageant un espace de télétravail</i>	Plusieurs types de publics cohabitent sans opportunité de se rencontrer <i>Exemple : salariés, associatifs, clients d'un bar/épicerie/librairie, familles</i>	Différents publics ne se croisant pas habituellement se rencontrent dans cet espace	Différents publics fréquentent le lieu et se rassemblent autour de projets communs	Le tiers-lieu accueille différents publics autour de projets ou d'usages communs, y compris des personnes peu concernées par la transition Se rapproche du concept d' <b>inclusivité et de mixité des publics</b> *
---	--	---	--	--

### Comment sont prises les décisions dans le tiers-lieu ?

Une personne décide de manière descendante	Une personne décide après concertation d'autres personnes qui gravitent autour projet	Un ensemble de personnes (le noyau dur) décide après concertation d'autres personnes qui gravitent autour projet	La gouvernance est structurée pour être ouverte aux personnes souhaitant s'impliquer Se rapproche du concept de <b>gouvernance partagée</b> *	La structure a mis en place une gouvernance favorisant la décision collective
--	---	--	--	---

## UN MODELE ECONOMIQUE

### Quel est votre statut juridique ?

Statut privé lucratif (EURL, SARL, SA)	Statut Privé lucratif avec agrément « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » (ESUS)	Statut Coopératif (SCOP-SARL, SCOP-SA)	Statut associatif	Statut public (SEM)
--	---	--	-------------------	---------------------

### Quel est votre modèle de financement ?

Privé Pur (apports personnels)	Privé mixte (apports personnels et apports associés)	Mixte (privé et public)	Public (communes, communauté de communes, Région, État)
--------------------------------	--	-------------------------	---